

## **OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN COMPAGNON : ÉLECTRICITÉ, PLOMBERIE OU TUYAUTERIE REMPLACEMENT TEMPS PLEIN (38,75 h/semaine)**

*Le port d'attache est à l'école secondaire Jean-Nicolet*

### **NATURE DU TRAVAIL**

Sous l'autorité du contremaître du service des ressources matérielles, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter des travaux d'entretien préventif, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment. Plus précisément, l'emploi consiste à :

- Effectuer des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques (ex.: travaux d'entretien mécanique, électrique, de menuiserie et de plomberie);
- Effectuer l'entretien préventif des équipements reliés au bâtiment tout en respectant un programme d'entretien préventif (PEP) ainsi que tenir et colliger des informations dans un registre ;
- Analyser les besoins et suivre la marche des travaux relatifs à l'amélioration, la modification ou la transformation des bâtiments ;
- Effectuer des travaux de vérification, de réparation, d'ajustement, d'optimisation et d'entretien des composantes de systèmes tels que climatisation, ventilation, chauffage, réfrigération, air comprimé, génératrice, régulation, tuyauterie et protection incendie ;
- Réparer divers systèmes auxiliaires et leurs composantes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électriques et électroniques relevant des systèmes d'automatisation ;
- Effectuer des travaux généraux de soudure (cases, chaises, jeux extérieurs, clôtures, etc.) ;
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par le supérieur immédiat.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

Posséder un certificat de qualification de compagnon valide pour l'un des métiers suivants : électricien, plombier, tuyauteur. Avoir quatre (4) année d'expérience.

### **EXIGENCES PARTICULIÈRES**

- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule permettant le transport d'équipement, d'outillage et de matériaux de construction;
- Connaissances approfondies en électricité ou en plomberie ou sur les systèmes de chauffage (électrique, gaz nature, eau chaude) considérées comme un atout ;
- Savoir lire des plans et des croquis et des devis électriques et mécaniques;
- Accorder une très grande importance aux règles de santé et sécurité;
- Avoir le souci du détail.

**ENTRÉE EN FONCTION** : Dès que possible.

**DURÉE** : Jusqu'au 18 décembre 2020.

**TRAITEMENT** : Selon la convention collective du personnel de soutien 23,87\$/heure. Une prime additionnelle de 10% peut être admissible menant le taux horaire à 26,26\$.

**PROCÉDURE** : Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature **en indiquant le numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **au plus tard le 30 janvier 2020 à 16 heures** à la direction des ressources humaines :

Commission scolaire de la Rivière  
Service des ressources humaines  
375, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6  
**Numéro de concours : OCE-ESJN-REPL-SRM-300120\_II**  
Courriel : [emploi@csrivieraine.qc.ca](mailto:emploi@csrivieraine.qc.ca)

NOTE : Des tests de sélection en sont possibles. La Commission scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Seules les personnes retenues seront contactées.